



Élections du 1^{er} au 8 décembre 2022

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Pour nos emplois, pour nos rémunérations, pour protéger notre santé, pour améliorer notre cadre de travail...

Il s'agit, plus que jamais, de s'emparer de ces votes pour affirmer que les salarié·e·s ne doivent pas être tenu·e·s à l'écart des décisions prises par ceux et celles qui les dirigent.

C'est par l'intermédiaire des représentant·e·s du personnel que les agent·e·s sont associé·e·s à la gestion de leur situation administrative, ainsi qu'au fonctionnement et à l'organisation de l'établissement. Les représentant·e·s du personnel rendent visible ce qui reste le plus souvent caché aux agent·e·s grâce à leur implication, leur possibilité d'enquête et leur capacité à mobiliser, toujours dans l'intérêt des agent·e·s, les compétences d'acteurs spécialisés (médecins de prévention, ISST, etc...).

Aujourd'hui, il s'agit de créer des conditions d'actions efficaces pour imposer d'autres choix économiques, sociaux et environnementaux.



Luttons pour une autre Société et une autre vision de l'Archéologie !

Solidaire
Unitaire
Démocratique

C'est le refus de la résignation et la recherche systématique de ce qui unit plutôt que de ce qui divise. C'est le refus du corporatisme et du clientélisme.

C'est informer localement pour agir globalement et rendre compte de son action.

SUD Culture Solidaires est devenu représentatif à l'Inrap en 2002 et depuis n'a eu de cesse d'agir avec et aux côtés des collègues pour améliorer notre quotidien de travail. Membre de l'Union syndicale Solidaires, nous portons **un syndicalisme de lutte et de contre-pouvoirs, défendant une autre vision fondée sur la démocratie par la base et l'autogestion dans la vie du syndicat.** Solidaires se reconnaît dans un des textes fondateurs du syndicalisme en France : la Charte d'Amiens. Ce texte de 1906 donne une double responsabilité au mouvement syndical : **défendre les revendications immédiates : salaires, conditions de travail, emploi..., mais aussi transformer la société.** Pour comprendre ce qui se passe dans le monde du travail, la précarisation, les droits supprimés, les attaques contre les statuts, le chantage à l'emploi, etc., il faut regarder **ce qui se passe dans l'ensemble de la société.** Comment la logique financière devient la seule norme, et comment les êtres humains **deviennent des variables d'ajustement au service du profit.** Solidaires développe une stratégie et une pratique syndicales, au niveau professionnel comme au niveau interprofessionnel, permettant aux salarié·e·s de mieux faire le lien entre ce qu'ils vivent sur leurs lieux de travail et **une mondialisation libérale et financière en marche** d'un bout à l'autre de la planète.

Dans un contexte politique où le dogme est « toujours moins de service public et plus de concurrence », SUD Culture Solidaires défend les intérêts des personnels et leurs revendications pour un véritable service public de l'archéologie.

SUD Culture Solidaires revendique !

Service public de l'archéologie



Les réformes successives de l'État ont amené à la **mercantilisation de l'activité de fouille archéologique** et une guerre commerciale, et **en conséquence à la diminution des moyens pour la recherche et le suivi des opérations archéologiques.**

SUD Culture Solidaires aspire à un service public de l'archéologie dans le cadre exclusif d'une maîtrise d'ouvrage publique. L'expertise archéologique doit pouvoir être exercée en dehors de toute pression, qu'elle soit économique ou politique et le dispositif régalien doit garantir cette stricte indépendance.

Nous rappelons que l'ensemble des professionnel·le·s opérationnels de l'Institut est mobilisé sur **l'activité de recherches assurant l'exploitation scientifique des opérations d'archéologie préventive**, aussi bien lors de l'exploration sur le terrain pour le recueil des données que pour l'interprétation, la compréhension, et enfin la diffusion des résultats au plus grand nombre.

Nous nous opposons à la **concurrence exacerbée entre opérateurs** qui se traduit par la **rupture** des chaînes opératoires, au mépris de toute logique – toute cohésion scientifique. **Il est temps de rétablir la cohérence et la continuité entre l'acte de prescription et celui de la publication finale.**

Pour sauver l'archéologie préventive, notre profession revendique la qualité des recherches à l'INRAP, ainsi que les moyens adaptés pour y aboutir !

Emploi et évolution de carrière



L'emploi à l'INRAP est un enjeu fondamental, pour SUD Culture Solidaires, il faut rester particulièrement vigilant face aux doctrines gouvernementales qui ne favorisent pas la création d'emplois publics, mais au contraire développent davantage la précarité et la flexibilité par une politique d'austérité.

Pour SUD Culture Solidaires, **on ne remplace pas des emplois à durée indéterminée par des emplois précaires. Il faut donc prendre en considération tous les besoins en personnels, dont ceux résultants des départs à la retraite ou du passage d'agent·e·s à temps partiel par exemple.**

Pour faire vivre la recherche dans l'établissement, il doit y avoir **une véritable politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de ses personnels.**

Tout le soutien doit être apporté aux personnels, dont le statut et la catégorie restent bloqués sans réelle possibilité d'évolution et dont le travail et engagement ne sont toujours pas reconnus. Leur requalification en fonction des missions qui leur sont réellement confiées est devenue plus qu'une nécessité : une urgence !

Sud Culture Solidaires s'emploie à **redonner du sens au travail par la reconnaissance des qualifications** dans les déroulements des carrières et la garantie d'une progression régulière de celles-ci.

Nous réclamons **une transparence et équité en matière de recrutements aussi bien externes qu'internes dans le respect de dispositions statutaires.**

Une formation ne doit pas se réduire à l'accompagnement des modifications voulues par la Direction ou réglementaires, comme c'est trop souvent le cas actuellement. **Une véritable formation professionnelle** est essentielle à l'épanouissement individuel de chaque agent·e pour garantir une évolution des compétences tout au long de sa carrière. Notre profession doit relever de **nouveaux défis sociétaux, environnementaux et économiques**, c'est pourquoi le Ministère de la Culture doit impérativement **renforcer les équipes en maintenant et en sanctuarisant les postes dans les services d'État (SRA, collectivités...) et à l'INRAP.**

Conscient de la nécessité de préparer l'avenir de l'établissement, pour SUD Culture Solidaires il est important d'engager une vraie négociation plaçant les compétences des agent·e-s au cœur du sujet d'emploi et d'impulser une politique forte facilitant la transition générationnelle en assurant la transmission des savoirs et savoir-faire.

Rémunération

SUD Culture Solidaires revendique :

- **une revalorisation du point d'indice indexée sur le coût de la vie** avec des négociations salariales triennales et annuelles à l'échelon de la Fonction publique ;
- **l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour tous·tes** et permettre le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat ;
- **une forte évolution des salaires** pour atteindre la rémunération des titulaires du ministère de la Culture ;
- **l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement indiciaire.**

Nous sommes totalement opposés à **la prime au mérite, facteur reconnu de discrimination salariale** et de concurrence illimitée entre agent·e-s de même statut. **Nous ne sommes favorables à aucun « régime indemnitaire ».** Toutefois, la rémunération d'un·e agent·e public de l'Etat est composée aussi des indemnités et primes. Ainsi, c'est à l'échelon de la Fonction Publique sous la bannière de Solidaires Fonction Publique que nous menons des batailles pour la suppression des régimes indemnitaires et pour privilégier le salaire indiciaire.

La refonte de la grille de rémunérations est l'avancée la plus importante du « Protocole de revalorisation salariale des agents de l'Inrap ». Cette étape a été réalisée dans le respect des principes du protocole de la Fonction publique (PPCR), mais avec les contraintes statutaires de l'Institut, dont les agent·e-s sont contractuel·le-s. Notre organisation syndicale était la 1^{re} à proposer l'application du PPCR pour donner un cadre réglementaire à la revalorisation salariale, car malgré nos principes, c'est l'intérêt des agent·e-s qui prime pour nous.

SUD Culture Solidaires bataille pour la reconnaissance du droit à bénéficier des dispositifs de la Fonction Publique pour les agent·e-s de l'Institut et d'obtenir une rémunération équivalente à celle des titulaires. Les prochaines étapes consisteront à négocier la suppression des écarts pour que la rémunération des agent·e-s de l'Inrap ne soit pas plus **désavantagée** par rapport à celle des corps de recherche équivalents du ministère de la Culture ».

Nous réclamons une **revalorisation des indemnités forfaitaires, pour les repas, hébergements et indemnités kilométriques étant donné la flambée des prix.**

SUD Culture Solidaires revendique depuis des années **la mise en place de l'indemnité de déplacement** dès la première nuitée hors de la résidence administrative et non à partir de la 60^e nuitée comme actuellement. Cette indemnité de déplacement doit, *a minima*, **compenser financièrement le préjudice lié à l'éloignement de la vie familiale et sociale** et, dans nombre de cas, à leur disparition pure et simple avec tout ce que ça implique pour les agent·e-s concerné·e-s...

Pour défendre une juste reconnaissance et rémunération pour tout·e·s les agent·e·s de l'Institut, SUD Culture Solidaires continuera à suivre la négociation salariale avec le ministère de la Culture et la gouvernance de l'établissement.

Santé et Condition de travail



Le service de santé au travail et **la médecine de prévention doivent être renforcés** et à l'écoute des besoins des agent·e·s.

Nous demandons le renforcement **de l'obligation de prévention** pour éviter toute atteinte à la santé et en premier lieu la mise en place de droits prenant en **compte la parole des agent·e·s, le droit d'expression.**

Nous sollicitons **une véritable politique de prévention et l'amélioration de la prise en charge des altérations de la santé et de faciliter le maintien ou le retour à l'emploi.**

Nous devons sortir **de l'attitude stigmatisante de handicap** pour redéfinir ensemble la place de chacun·e dans la structure sociale et dans l'espace de travail partagé.

Il faut stopper le climat ambiant délétère qui demeure dans l'établissement et décourage toute initiative. Il faut **s'occuper des pollueurs dont le comportement est néfaste pour le collectif.** Leurs sarcasmes et tendances à humilier, manipuler sont à l'origine de comportements qui font du mal et engendrent des situations de souffrance au travail, de harcèlement moral ou de violence. **Il faut tourner le dos à toute forme de népotisme ou d'esprit courtisan.**

Parce que SUD Culture Solidaires n'accepte pas que le travail puisse tuer, blesser ou handicaper, nous devons pointer les responsabilités et renforcer les obligations des employeurs. Nous exigeons le développement de l'information, la communication, la consultation systématique des agent·e·s sur le sens et l'organisation, les réorganisations du travail.

Depuis la mise en place de « **l'Accord d'établissement relatif à la protection sociale complémentaire** », en 2012, SUD Culture Solidaires accompagne ce dispositif et **contribue à son évolution pour offrir aux agent·e·s une couverture médicale et une prévoyance de qualité et solidaires entre les agent·e·s CDI, CDD et retraité·e·s.**

Pour SUD Culture Solidaires, le droit à la santé au travail ne se négocie pas. Sa mise en œuvre incite qu'au plus près du terrain, des échanges, des discussions et des débats puissent se tenir. Alors, refusons les attaques libérales sur nos droits, car ce sont les agent·e·s dans des situations les plus vulnérables qui sont atteints les premiers.

Alors, on vote ?

<https://culture-electionspro.vote.voxaly.com>

Oui, mais Sud Culture Solidaires !

Les votes se feront en ligne du jeudi 1er décembre 2022 à 9h00 au jeudi 8 décembre 2022 à 19h30 (heure de Paris) pour l'ensemble des scrutins. Pour toute question vous pouvez contacter l'assistance téléphonique de 9 à 19h, heure de Paris : 09 69 37 01 03 (appel gratuit)